

Bac Pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



Public concerné, nombre

- Etre issu d'une classe de 3^{ème} des collèges, de l'Enseignement Agricole, ou de CAPa ou de 2^{nde}, entrée directe en classe de 1^{ère} sous conditions
- Statut : scolaire ou apprentissage (à partir de la classe de 1^{ère})

Prérequis, modalités d'admission et délai d'accès

- Etre âgé de 14 ans au 31 décembre de l'année en cours
- Satisfaire à l'entretien d'entrée avec étude du dossier scolaire
- Avoir le galop 4 pour les sports équestres et être autonome aux trois allures pour les courses hippiques
- Avoir un projet dans le secteur équin
- Apprentissage : signature d'un contrat d'apprentissage
- Réponse dans un délai d'environ une semaine si le dossier de candidature est complet

Présentation générale

- Formation par alternance : stage en haras d'élevage/école.
- Construction du projet d'orientation grâce aux différentes activités

Objectifs

Le Bac Pro CGEH est un diplôme qui vise à former des salariés, des employés hautement qualifiés dans le domaine hippique et des responsables d'entreprises hippiques : entraînement trot, galop et sports équestres. Le titulaire du diplôme assure les soins aux chevaux, la maintenance des bâtiments, des installations et des équipements. Il réalise l'entraînement quotidien des chevaux. Il conduit une entreprise dans le respect des normes en vigueur et du bien-être animal. Le diplôme permet la poursuite en études supérieures.

Contenu de la formation

- **Modules d'enseignement général :**

Français, Education Socioculturelle, Histoire géographie, Anglais, Sport, Mathématiques, Informatique, Physique chimie, Biologie écologie

- **Modules professionnels :**

Economie d'entreprise, Economie de filière, Gestion d'entreprise, Hippologie, Agronomie, Travail du cheval, Sciences et technique des équipements, Rééducation du cheval de compétition, SST

Modalités pédagogiques

- Formation par alternance associant des périodes en milieu professionnel et en centre de formation
- Approche thématique des contenus de formation en s'appuyant sur le vécu en stage
- Travaux pratiques
- Cheval mécanique
- Visites de structures équinnes : haras, hippodrome, centre d'entraînement, qualification, ventes de chevaux, ...
- Salles de classes
- Drive, possibilité de visioconférence
- Salle informatique
- Matériel de vidéo projection

Scolaire

- ✓ Classe de Seconde :
 - Environ 22 semaines de stage en milieu professionnel
 - 15 semaines à la Maison Familiale
 - Signature d'une convention de stage
- ✓ Classe de Première :
 - 19 semaines à la MFR
 - 21 semaines en haras d'élevage dont 4 semaines en mobilité européenne (Irlande)
 - Signature d'une convention de stage
- ✓ Classe de Terminale :
 - 19 semaines à la MFR
 - 19 semaines de stage en haras d'élevage
 - Signature d'une convention de stage

Apprentissage

- ✓ Classe de Seconde :
 - 15 semaines à la Maison Familiale
 - En entreprise, haras d'élevage : selon modalité du contrat d'apprentissage
- ✓ Classe de Première :
 - 19 semaines à la MFR
 - En entreprise, haras d'élevage : selon modalité du contrat d'apprentissage
- ✓ Classe de Terminale :
 - 20 semaines à la MFR dont 1 semaine d'examen
 - En entreprise, haras d'élevage : selon modalité du contrat d'apprentissage

Compétences / Capacités visées

- Acquisition des savoirs faire pratiques
- Soins et entretien des chevaux
- Suivi technique de l'entraînement,
- Travail du cheval et valorisation
- Gestion de cavalerie
- Mise en marché des prestations
- Gestion et pilotage de l'entreprise
- Prise de responsabilités...

Durée

- 3 an – Formation par alternance

Lieu

MFR 5 avenue Général de Gaulle 61120 VIMOUTIERS

www.mfrvimoutiers.com

facebook.com/MFRVIMOUTIERS

Accessibilité

Nos formations sont adaptées aux personnes en situation de handicap (sous certaines conditions).



Coût par participant

✓ Scolaire

- Coût pension scolarité : Seconde 1810€ (hébergement restauration : 1111,50€ - Scolarité : 698,50€)
1ère : 2330€ (hébergement restauration : 1407,90€ - Scolarité : 922,10€)
Terminale 2408€ (Hébergement restauration : 1407,90€ - Scolarité : 1000,10€)
- Adhésion à l'association : 40€
- Blouson + couvre-chef MFR : 15€
- Navette Argentan ou Lisieux : 6€ par voyage
- Accueil du dimanche soir : 5€
- Possibilité de bourses du Ministère de l'Agriculture

✓ Apprentissage :

- Formation prise en charge par l'organisme financier OPCO
- Coût hébergement et restauration 74,10€ par session à la Maison Familiale (reste à charge après déduction des aides de l'OPCO).
- Adhésion à l'association : 40€
- Blouson MFR : 10€
- Navette Argentan ou Lisieux : 6€ par voyage
- Accueil du dimanche soir : 5€
- Aide possible pour l'hébergement, la restauration, le permis de conduire : nous contacter

Responsable de l'action, Contact

- Perrine LASSER, Coraline CHESNEAU, Eric PEAN au 02.33.39.05.07 ou par mail mfr.vimoutiers@mfr.asso.fr

Suivi de l'action

- Cahier journal
- Livret d'accueil
- Carnet de liaison
- Echéancier des savoir-faire pratiques
- Convention de stage
- Visites de stage
- Rencontre des familles
- Appels téléphoniques
- IENT

Evaluation de l'action

- Réalisation d'évaluations formatives dans chaque module. - Bilan de compétences professionnelles en stage.
 - Réalisation de bilans réguliers (tours de table, questionnaires individuels).
- ✓ Bac Pro :
- 17 CCF (comptant pour 51% de l'examen) au cours des années de 1^{ère} et Terminale
 - 5 épreuves terminales en fin d'année de terminale (comptant pour 49% de l'examen)

Résultat de l'action

Réussite aux examens en moyenne sur les 3 dernières années

✓ Scolaire

- Bac Pro 92%

- ✓ Apprentissage
 - Bac Pro 60%

Insertion professionnelle à 3 ans (sortis 2018)

- ✓ Scolaire
 - 85% en emploi
- ✓ Apprentissage
 - 80% en emploi

Poursuite de formation et débouchés possibles

Formations :

- BTS ACSE, PA, MCO, NDRC, Comptabilité
- BEJEPS / DEJEPS
- CS jeunes chevaux
- Formation Groom

Emplois :

- Assistant d'entraîneur
- Cavalier d'entraînement
- Cavalier débouillage et pré-entraînement
- Enseignant d'équitation
- Groom
- Cavalier jeunes chevaux
- Driver-jockey
- 1^{er} garçon
- Garçon de voyage
- Entraîneur
- animateur soigneur
- Assistant vétérinaire

Certifications complémentaires

- CAPTAV (article R.214-57 du Code Rural)
- SST

Passerelle

- BPJEPS <http://www.sports.gouv.fr/emplois-metiers/diplomes-et-encadrement/le-bpjepe/Equivalences-passerelles-11458/>